

MAIRIE DE CONCHY LES POTS

Département de l'Oise
Arrondissement de Compiègne
Canton de Estrées Saint Denis
☎ 0344850124 ✉ mairieconchylespots@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 26/02/2025

Reçu en préfecture le 26/02/2025

Publié le 26/02/2025

ID : 060-216001594-20250221-21600_DEL_03_25-DE

SLO

Date de convocation et d'affichage : 14/02/2025

Membres en exercice : 14

Présents : 12

Absents excusés : 02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 2025.03 : Devis de l'entreprise BREFORT ETA pour le curage des fossés de la rue de Flandre.

L'an deux mil vingt-cinq le 21 février à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PINSSON Marie-Christine, Maire.

Présents : Mesdames & Messieurs PINSSON Marie-Christine, HUCHER Vincent, FOULLOY Martine, FRAYON Jennifer, BRIATTE Thomas, CLEUET Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, PLUCHARD Frédéric, David LELONG, BRUYEN Philippe, L'EQUILBECQ Sébastien.

Absents excusés : Messieurs GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin a remis un pouvoir à PLUCHARD Frédéric.

M. HUCHER Vincent est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise BREFORT Régis ETA, 170 rue Lucien Sueur 60130 Wavignies, pour des travaux de curage des fossés rue de Flandre.

Le coût des travaux s'élève à la somme de 2025€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise BREFORT ETA, d'un montant de 2025 € HT, et autorise Madame le Maire à signer le devis pour la réalisation du curage des fossés communaux.

Fait et délibéré en séance, les jours et an sus indiqués.

Pour extrait conforme,



Marie-Christine PINSSON

Maire